

# CHENEBIER 2009

**BULLETIN D'INFORMATIONS  
MUNICIPALES N°29**



# Pour les demandes de secours ...

## ... Allo les pompiers ☎

⇒ **le 18** CTA de Vesoul  
 ⇒ **la sirène** Place du Temple

ou ☎ à un sapeur pompier →



### Major - Chef de Centre :

Robert NOWINSKI 03 84 23 92 29

### Sapeurs Pompiers :

Jean ABRY	03 84 23 90 93
Régis ANTHONIOZ-BLANC	03 84 23 96 90
Alexis BELOT	03 84 23 96 16
Pierre-Marie BELOT	03 84 23 96 16
Christian CEBE	03 84 23 97 85
Pierre GOUX	03 84 23 99 52
Stéphane MAIRE	03 84 27 39 95
Bruno MARIOTTO	03 84 23 95 10
Anthony PRETOT	
Christine RAGUIN	03 84 23 94 44
Philippe RAGUIN	03 84 23 94 44
Michaël REBERT	09 79 58 90 86
Hubert ROY	03 84 27 30 84
Bruno SOMMIER	03 84 23 92 83

### Capitaine Médecin :

Anne NODALE



## ELECTRICITE & DOMOTIQUE

Travaux neuf - Rénovation  
 Dépannage - Mise en Conformité



Stéphane MAIRE  
 Port. 06.65.01.15.93

18 rue de la Pommeraie - 70400 CHENEBIER  
 Tél./Fax : 03.84.27.39.95



## COUVERTURE ZINGUERIE

NETTOYAGE ET PEINTURE DE TOITURES

### Matthieu MONNERET

Rue de la Revenu  
 70400 CHENEBIER

06 70 34 46 87  
 03 84 22 36 81

N°1 DES AGENCES IMMOBILIERES DANS LE MONDE



ESTIMATION - TRANSACTION - LOCATION

Damien SALVADOR Tél : 06.77.75.09.15

Votre conseiller en immobilier à CHENEBIER

## Boucherie - Charcuterie Gilles JACQUEMAIN

63, rue du Général de Gaulle  
 90850 ESSERT - Tél./Fax 03 84 22 28 51



## SOMMAIRE

Chenebier sous la neige	1
Allo les pompiers	2
Le Mot du Maire	3
Sommaire	3
La photo officielle des Elus	4
Etat-Civil - année 2008	5
Les Nouveaux Habitants	5
Délibérations du Conseil Municipal	6
Budget communal 2008	7
Sécurité	8
Pub	9
Le S.I.A.C.E.F.C	10
Les P'tits Pieds	11
Le Comité des Fêtes	12-13
Repas paroissial catholique	14
Entente Sportive Haute Lizaine	15
Association « <i>Le bien-être pour tous</i> »	16
Les Anciens Combattants	16
Judo Club	17
Mon village	17
Pages forestières	18-19
Pub	20
La section informatique	21
Chenebier Animation	22-23
Club de l'âge d'or	24
Les Sapeurs-Pompiers	25
Agenda 2009	26
Calendrier des Fêtes 2009	27
Vœux municipaux	28

## Le mot du Maire

2008 s'en est allée.

Le début de l'année avait commencé par la restauration complète de notre monument aux morts. Je remercie les Anciens Combattants et le Souvenir Français pour l'aide qu'ils nous ont apportée.

Puis sont arrivées les élections. Huit nouveaux Conseillers sont venus siéger au Conseil Municipal. Cette équipe a continué de réaliser ce qui était prévu : l'achat d'une nouvelle tondeuse et la réalisation de trottoirs qui, je le rappelle, était votée depuis 2006.

En novembre, j'ai réuni le Conseil Municipal de façon informelle pour tenter de dresser une liste des projets à engager durant le mandat. Beaucoup d'élus ont répondu présent.

Certains projets qui commençaient à poindre - comme la construction d'une salle multi activités - semblent être maintenant « *en jachère* ».

Néanmoins, je proposerai des actions relatives à la sécurité et à l'embellissement du village. Je souhaite que l'on organise une réunion publique conviviale, afin que l'ensemble de la population puisse s'exprimer sur les sujets qui tiennent à cœur aux habitants de notre village.

La conjoncture actuelle n'est certes pas favorable, mais ce n'est pas une raison pour se croiser les bras. Nous adapterons nos actions en fonction des subventions qui nous seront attribuées, afin de garder une situation financière saine.

Par contre, je demanderai au Conseil Municipal de ne pas augmenter les impôts communaux en 2009.

Alors que chaque jour, la misère et la guerre alimentent les chroniques mondiales et que la crise financière touche le monde entier, essayons de vivre dans l'entraide et la sérénité.

Je terminerai mes propos en remerciant encore une fois les employés communaux pour leur professionnalisme.

Merci aussi à toutes les associations, qui, par leurs engagements, animent la vie de Chenebier et participent à son rayonnement.

Et pour conclure sur une note positive et optimiste, je salue la naissance de la nouvelle association « *Minots et Gamineries* ».

*Bonne et Heureuse Année 2009 !*

Lionel HENISSE



## LA PHOTO OFFICIELLE DES ELUS MUNICIPAUX DE CHENEBIER

Comme cela a été décidé lors du Conseil Municipal du 20 novembre 2008, la photo officielle a été réalisée le samedi 13 décembre 2008 à 11h00.

Cinq élus n'ont pas voulu participer à cette photo de groupe ; ils ont transmis leurs photos qui figurent ci-dessous.

*De gauche à droite : François DEVILLERS, Claude CLAUDEL, Pierre-Marie BELOT (3<sup>ème</sup> Adjoint), Christiane FRANCOIS, René MULLER, Lionel HENISSE (Maire), Roland TRON (2<sup>ème</sup> Adjoint), Marie-Odile NOWINSKI (1<sup>ère</sup> Adjointe), Jacques BOISAUBERT, Francis ABRY (4<sup>ème</sup> Adjoint).*



Yolande Bressin



Patricia Lacour



Claude Demet



Régis Guerrin



Emmanuel Pheulpin

## ETAT- CIVIL - ANNEE 2008

### NAISSANCE

Aucune naissance à CHENEBIER en 2008.

### MARIAGE

Sylvie HENISSE et Roland WEISS - le 30 août 2008

### NOS PEINES

Augusta BOUVEROT le 9 janvier 2008

Solange Suzanne NARDIN (Veuve DUCOTEY)  
le 22 janvier 2008

*Aux familles éprouvées par le deuil nous  
présentons nos sincères condoléances.*



## LES NOUVEAUX HABITANTS

MM. Cyrille JACQUES et Myriam VAUBOURG et leur  
fille Alexia  
3, Grande rue

MM. Amélie BOISGONTIER et Nicolas MEMETEAU  
4bis, Grande rue

M. et Mme. NICOT  
42, rue d'Etobon

Mme Marie-Louise DURAND et son fils Xavier  
1bis, rue du Verger au Roi

Mlle Düdü SUCU  
2, route d'Héricourt

M. et Mme Fabienne et Mario GALLUCCI  
20 ter, rue d'Echavanne

M. et Mme Thierry DELAVACQUERY  
22, rue d'Echavanne

Mlle Adeline BESANCON  
43, rue d'Etobon

*Nous leur souhaitons la bienvenue, ainsi qu'aux  
familles récemment arrivées qui ne se sont pas  
encore fait connaître.*

**SARL Les Serres Drezet Olivier**

3, impasse des Fleurs  
25200 BETHONCOURT

Tél. : 03.81.96.64.23  
Fax: 03.81.96.66.75

Un Coin de Paradis !

**LES VÉRANDAS DU JURA**

10 ans de garantie

SAS d'entrée  
Vérandas  
Pergolas

Couvertures de piscines

Stores  
Meubles intérieurs extérieurs

8 rue Nelson Mandela  
70400 HERICOURT  
Tel: 03 84 46 12 14 - Fax 03 84 46 61 11  
www.verandas-dujura.com  
www.mobilier-interieur-exterieur.com

Concepteur - Fabricant - Installateur

## Principales décisions prises par le Conseil Municipal en 2007/2008

14 décembre 2007

Programme de travaux en forêt 2008 et modification de la destination des coupes

Choix de la maîtrise d'œuvre pour la construction de trottoirs (Grande rue-rue Echavanne et Etobon)

Indemnités de Mme la Perceptrice

Construction d'une salle multi-activités : choix du maître d'œuvre pour la conduite des opérations

Autorisation pour circuit de randonnée pédestre

19 février 2008

Extension EDF pour 8 logements collectifs OPH (anciens HLM) grande rue

Vente d'un terrain au lotissement communal « du Chêne » (suite désistement)

22 mars 2008

Election du Maire et des Adjoints

Election des délégués communautaires

Election des délégués aux syndicats intercommunautaires

28 mars 2008

Création de commissions communales

Vote des 3 taxes

Compte de gestion et administratifs 2007-affectation du résultat

4 avril 2008

Budget primitif 2008

Indemnité de fonction des Adjoints et Délégués

Prise en charge du déficit de la liaison bus Etobon/Héricourt

23 mai 2008

Délégations au Maire

Attribution des subventions 2008

Droit de place

Sécurité au carrefour RD16/RD127E

Prix du stère de bois – vente de perches de sapins

Désignation d'un correspondant « grippe aviaire »

10<sup>e</sup> tranche assainissement : consultation pour le choix d'un maître d'œuvre

30 juin 2008

Jobs d'été

Achat de 28 ha de terrain forestiers (succession Lecrille)

Création d'une nouvelle voie desservant le lotissement : « rue du Chêne »

5 septembre 2008

Approbation du marché de création de trottoirs (Grande rue-rue Echavanne et Etobon)

Prix du bois de chauffage

Renouvellement d'une concession de prise d'eau en forêt d'Echavanne

Création d'une sous-commission pour la réhabilitation des sentiers communaux

CCAS : désignation d'un membre supplémentaire

Achat de 57.6 ares de forêt à Mme SCHACHER (succession Rebillard)

20 novembre 2008

Forêts : choix d'un bûcheron-assiette et destination des coupes 2009-solde travaux 2008

Exonération de taxe d'assainissement pour les hangars agricoles

Pose de grilles d'écoulement des eaux pluviales supplémentaires rue d'Echavanne

Prime des employés communaux : remise en conformité avec les textes de lois en vigueur

18 décembre 2008

Choix de l'ONF pour le cubage des bois

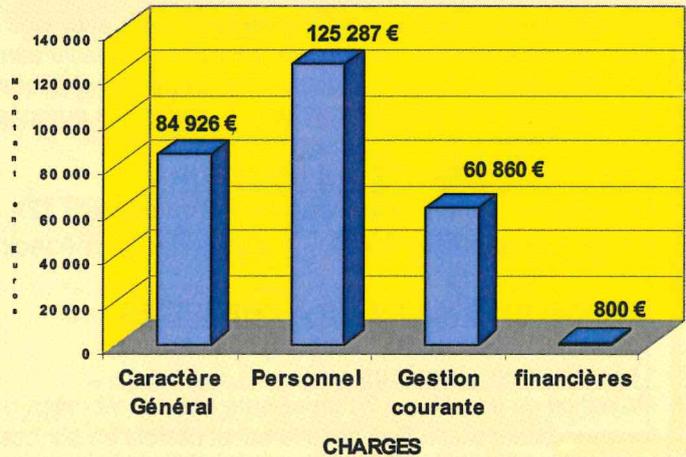
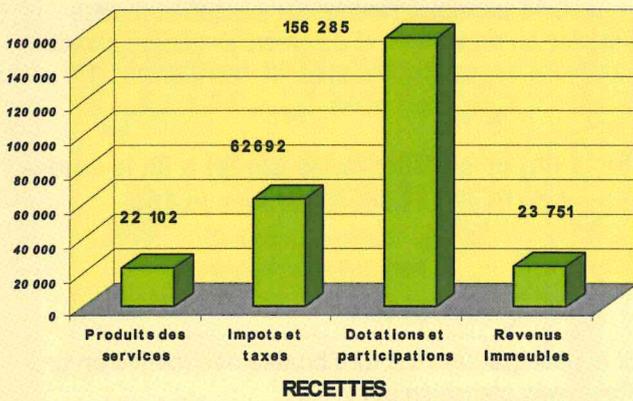
Décisions modificatives sur le budget exercice 2008

Demande de subventions pour travaux au temple

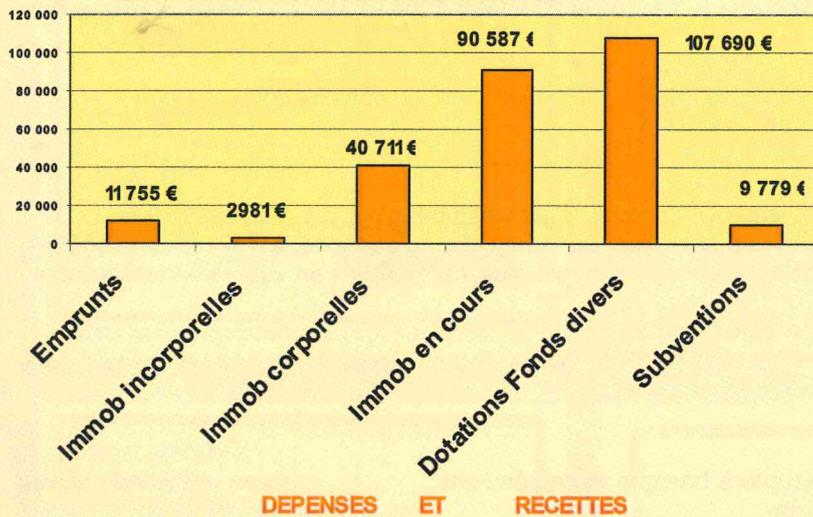
Demande de subvention pour voyage scolaire

# BUDGET COMMUNAL 2008 - recettes et dépenses (en euros) - arrêté au 31/12/2008.

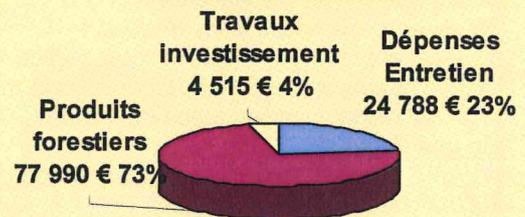
## Section de FONCTIONNEMENT



## Section d'INVESTISSEMENT



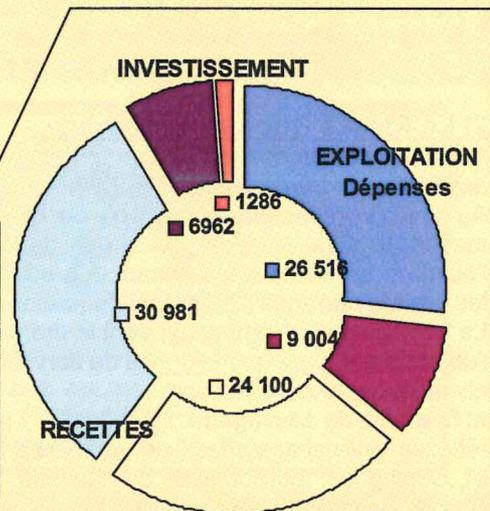
## BUDGET BOIS



DEPENSES ET RECETTES

## BUDGET ASSAINISSEMENT

- Charges SIACEFC
- Charges financières
- Subventions et divers
- Redevances et Taxes
- Emprunts, Frais d'Invest
- Recettes FCTVA



**Boulangerie - Pâtisserie**  
 Viennoiseries  
 Pains spéciaux - Sandwichs  
 Pause café - Formule déjeuner

*le Fournil des délices*

Route Nationale  
**70400 CHÂLONVILLARS**  
 Tél. 03 84 22 01 16

**KIEFFER**  
 Menuiserie Aluminium - PVC  
 Véranda - Fenêtre - Volet - Stores - Vitrerie

Route d'Héricourt - B.P. 101  
 70400 COUTHENANS  
 Tél. 03 84 46 48 49  
 Fax : 03 84 46 48 50

# SECURITE

## Risque d'intoxication au monoxyde de carbone.

Suite à une mauvaise combustion et à une mauvaise aération, ce GAZ invisible, inodore est toxique et mortel. Une plaquette sera bientôt disponible en mairie, expliquant les causes du danger et comment éviter les intoxications. **Appels des secours** : N° unique d'urgence européen : **112** - les sapeurs pompiers : **18** ou le samu : **15**

## BESOIN DE JOINDRE UN DOCTEUR ?

La nuit (de 20h à 8h) les week-end (du samedi 12h au lundi 8h) et les jours fériés (de 8h à 8h le lendemain) : composer le **3966**, il y a toujours un médecin au bout du fil. Si **URGENCE**, faites le **15**.

## LES RISQUES MAJEURS A CHENEBIER.

### 1) Le Risque sismique :

*Qu'est ce qu'un séisme ?* : un séisme est une vibration du sol causée par une fracture brutale des roches en profondeur créant des failles dans le sol et parfois en surface. (<http://www.plansisme.fr>)

Le canton d'Héricourt, - dont fait partie Chenebier - est classé en zone 1b (sismicité faible)

Les deux derniers séismes ressentis en Hte Saône sont : le premier survenu le 22 février 2003 (épicerie Saint Dié d'une magnitude de 5.4 sur l'échelle de Richter) - le second le 23 février 2004 (épicerie Besançon d'une magnitude de 5.1 sur l'échelle de Richter).

### Mesures pour réduire les risques :

- la construction parasismique, règles applicables depuis 1997 à tout type de construction.
- l'adaptation des équipements de la maison au séisme
- consignes individuelles de sécurité.

### En cas de séisme :

**AVANT** : repérer les points de coupure du gaz, eau et électricité - fixer les appareils et les meubles lourds.

**PENDANT** : rester où l'on est à l'intérieur : se mettre près d'un mur, une colonne porteuse, s'éloigner des fenêtres - à l'extérieur : ne pas rester sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer - en voiture : s'arrêter et ne pas descendre avant la fin des secousses.

Se protéger la tête avec les bras - ne pas allumer de flamme.

**APRES** : après la 1ère secousse, des répliques sont possibles - vérifier l'eau, l'électricité, le gaz : en cas de fuite ouvrir les fenêtres et portes, s'éloigner et prévenir les autorités.

### 2) Le Risque Rupture de Barrage.

Accident rare de nos jours, dont le risque de rupture brusque et imprévu est aujourd'hui extrêmement faible.

Au titre de précaution, le **barrage de Champagny** a été retenu de par sa situation en zone sismique (bien que de faible intensité : zonage 1a) alors que l'ouvrage se trouve en dessous des critères exigés par la réglementation sur les grands barrages (20 mètres de hauteur de digue et 15 millions de m3.)

Le barrage de Champagny, dont la première mise en eau date de 1932 fait l'objet de mesures quotidiennes de surveillance et de deux visites annuelles à niveau plein et à niveau bas.

- Mesures de sauvegarde individuelles : il est suggéré un Plan familial avec réflexion préalable sur les lieux de mise à l'abri (cf. site : [prim.net](http://prim.net))
- Consignes individuelles de sécurité : se mettre à l'abri - écouter la radio - respecter les consignes.

### En cas de rupture de barrage :

**AVANT** : connaître le système spécifique pour la « zone de proximité immédiate » : il s'agit de sirènes pneumatiques du type corne de brume mise en place par l'exploitant émettant un signal intermittent pendant au moins 2 minutes, avec des émissions de 2 secondes séparées d'interruptions de 3 secondes.

Connaître les points hauts sur lesquels se réfugier, les moyens et itinéraires d'évacuation.

Les 3 points hauts sur Chenebier, sont : 1 - le Haut de la rue d'Etobon (extrémité de la rue, côté Etobon) 2 - l'église catholique et 3 - le temple protestant.

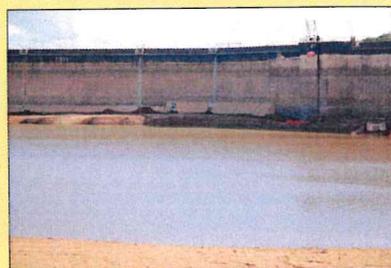
**PENDANT** : évacuer et gagner le plus rapidement possible les points hauts les plus proches cités ci-dessus - ne pas revenir sur ses pas - ne pas prendre d'ascenseur - ne pas aller chercher ses enfants à l'école (ils seront pris en charge) - attendre les consignes des autorités (radio) ou le signal de fin d'alerte pour quitter son abri (un signal sonore continu de trente secondes est émis).

**APRES** : aérer et désinfecter les pièces - ne rétablir l'électricité que sur une installation sèche - chauffer dès que possible.

### POUR EN SAVOIR PLUS :

**Venir consulter en Mairie** : Le DOCUMENT COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS - Mairie de Chenebier : 03.84.27.30.54 - Préfecture de Haute Saône : 03.84.77.70.00 - Site [www.prim.net](http://www.prim.net)

Bassin vidé, pour surveillance



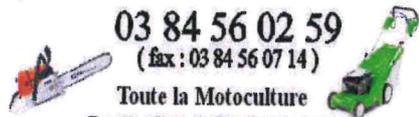
# Côté Jardin

03 84 56 02 59  
(fax : 03 84 56 07 14)

Toute la Motoculture  
Particulier & Professionnel

32 rue de la liberté

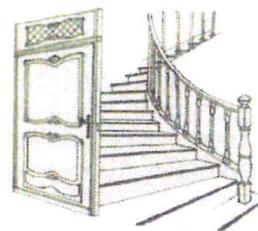
90400 MOVAL



## Menuiserie Hervé BRESSIN

*Fabrication artisanale  
personnalisée et sur mesures*

Fenêtres bois - PVC - Portes - Volets  
Escaliers - Parquets



*Artisan menuisier de père en fils depuis 1946*

2 rue des Combes - 70400 CHENEBIER - Tél. 84 27 30 23 - Fax 84 25 95 75

## CHAUFFAGE FIOUL GAZ

**10 JOURS METTAL**

Technicien de maintenance



Installation Dépannage Entretien

12 rue d'ETOBON  
70400 CHENEBIER

☎ 03 84 27 39 87



CHARPENTE COUVERTURE  
ZINGUERIE  
MENUISERIE  
CONSTRUCTION BOIS

• 31 G Avenue Jean Jaurès (Siège social)  
70400 HERICOURT et

• Z.A. de la Goutte d'Avin (Bureau et Atelier)  
90200 AUXELLE-BAS  
Tél./Fax : 03 84 27 13 39  
Tél. 03 84 29 57 36



GARAGE ALBERSAMMER  
2 GRANDE RUE  
70 400 CHENEBIER  
TEL:03-84-23-94-16.



MÉCANIQUE ET CARROSSERIE TOUTES MARQUES.



MOULINS DE FRAHIER-CHATEBIER  
70400 FRAHIER

Tél. 84.27.33.28 - Fax 84.23.90.81

*Electronique sécurité protection*

**A votre service depuis 1982**

-anti-intrusion      -contrôle d'accès  
-incendie            - vidéosurveillance  
-télé-surveillance, téléassistance.

2 rue de Sochaux  
25400 EXINCOURT

Tél : 0820.821.383 Fax : 03.81.71.07.94

Mail : [espro@wanadoo.fr](mailto:espro@wanadoo.fr)



22, rue de Belfort 70400 FRAHIER Tél : 03 84 23 96

## Le S.I.A.C.E.F.C.

(Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Chenebier - Echavanne - Frahier & Chatebier)

### Le mot du Président.

Notre station d'épuration permet le nettoyage des eaux usées par traitement biologique, après quoi l'eau traitée est rejetée sans danger de pollution dans le milieu naturel. Cet équilibre biologique étant fragile, il convient de respecter certaines règles pour un rendement optimum.

Elle fonctionne depuis maintenant 7 ans, avec de très bons résultats confirmés par les analyses auxquelles nous sommes astreints tous les mois, avec une analyse plus complète tous les trois mois, effectuées par le laboratoire d'analyses de Voujeaucourt, spécialisé dans ce domaine.

Un «suivi contrôle» est effectué par le SATESE (Service d'Assistance Technique d'Exploitation des Stations d'Épuration), administration sanitaire départementale.

Les postes de dépense importants concernent le contrôle mais aussi l'entretien et les réparations. En effet, en 2005, un manque de précaution a généré une pollution importante due à du fuel déversé dans le collecteur ; l'équilibre biologique étant rompu, nous avons dû procéder à la vidange complète du bassin d'aération par les sociétés Bordy et Haustête. Coût total de la remise en état : 25000 €.

Plus récemment, une serpillière passée dans les égouts a entraîné le blocage des pompes (coût 3500 €). De plus, tout ce qui est jeté dans les toilettes pour l'hygiène intime (tampons et serviettes périodiques, préservatifs, lingettes) colmate les pompes et les agitateurs (coût de réparation en 2007 : 5300 €).

### Comment se répartit le paiement de ces dépenses ?

La station d'épuration étant intercommunale, le budget du syndicat est alimenté par les 3 communes ; ce versement représente sa seule recette comptable.

A la base, la participation est évaluée en fonction du nombre de m<sup>3</sup> d'eau consommés par chaque commune et versée au SIACEFC trimestriellement. Les travaux supplémentaires en cas de dysfonctionnement sont facturés au coup par coup.

C'est le budget assainissement de chaque commune qui alimente le syndicat ; ses recettes proviennent de la redevance d'assainissement que vous acquittez chaque année basée sur les m<sup>3</sup> d'eau que vous consommez.

La répercussion de la pollution fuel de 2005 aurait entraîné une augmentation de 40 € sur chaque facture (sans prise en compte par l'assurance).

Si les problèmes se multiplient, afin de financer ces coûteuses remises en état, les tarifs de l'assainissement seront augmentés en proportion par chaque commune.

Dans un souci de limite des dépenses pour les collectivités mais aussi pour vous, nous vous demandons de respecter les consignes suivantes :

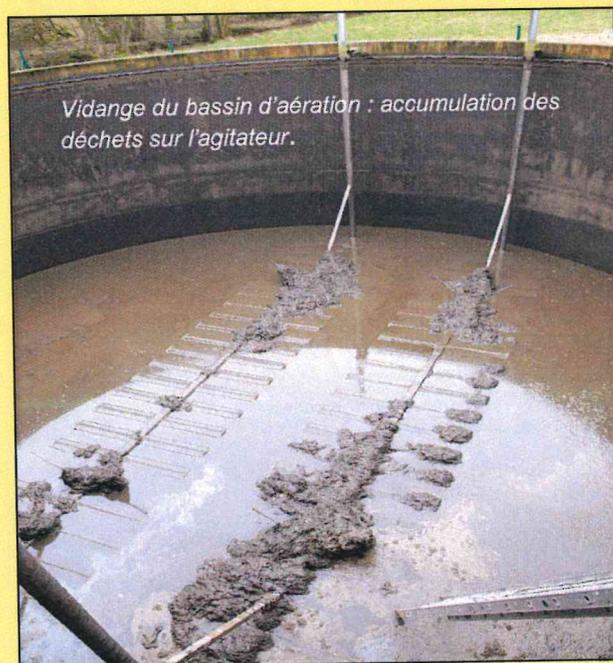
- Ne jetez plus de lingettes, protections ou autres dans vos toilettes.
- Ne déversez pas de substances polluantes dans vos eaux usées (hydrocarbures...).

*Il est de plus très facile d'en retrouver l'origine.*

Toute l'équipe du syndicat ainsi que le personnel vous souhaitent une très bonne année 2009.

Le Président,

Lionel HENISSE.



*Vidange du bassin d'aération : accumulation des déchets sur l'agitateur.*

## Pépinières CAILLODS



21 grande rue

70400 BUSSUREL

tel: 03.84.46.04.96

fax: 03.84.46.39.58

## « LES P'TITS PIEDS »

Pôle périscolaire et extrascolaire de  
Chenebier/Etobon  
03.84.27.39.50

Le pôle périscolaire est ouvert :

Lundi	de 07h30 à 08h30
Mardi	de 11h30 à 13h30
Jeudi	
Vendredi	de 16h30 à 18h30

Mercredi et petites vacances scolaires, de 07h30 à 18h30.

### LES ACTIVITES A PARTIR DE JANVIER 2009.

Activités sportives du mercredi :

- Sortie de ski de fond et descente, le mercredi 21 janvier,
- Escrime (12 enfants),
- Tir à l'arc (12 enfants) à partir de mars.

Danse : à partir de janvier.

**LE PREMIER LUNDI MIDI DE CHAQUE MOIS : REPAS AVEC LES AÎNES** (inscription le vendredi précédent - dernier délai).

DEUX THEMES DE TRAVAIL SERONT ABORDES DANS L'ANNEE

Constellations et planètes :

- s'interroger et faire des expériences,
- activités manuelles,
- observations avec un télescope,
- création d'un conte pour les enfants et illustrations (les illustrations seront des représentations nées de leurs imaginaires).

Comédie musicale :

- mardi soir de 16h30 à 18h30 (15 enfants - spectacle fin juin 2009).

Poterie : le mercredi de 10h00 à 12h00 (12 enfants).

Musique : djembé de 14h00 à 15h00 (11 enfants).

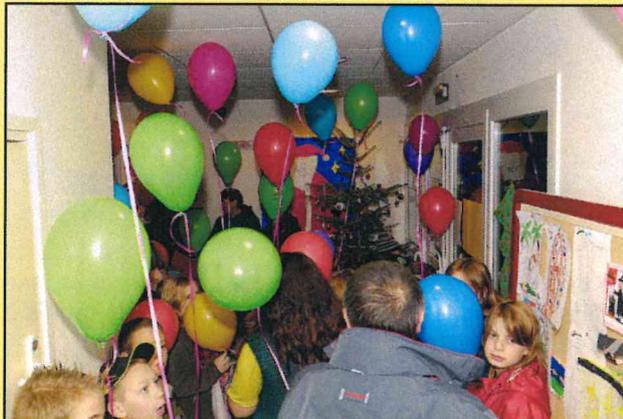
### ANNIVERSAIRES

Les mercredis après midi de 13h30 à 16h30.  
Activités manuelles, jeux et goûter.

L'équipe d'animation remercie vivement tous les intervenants : Alexandra TOURNIER, Christelle SCHREIBER, Nathalie ABRY, François DEVILLERS, Stani SALOMON ...

*Bonne et heureuse année 2009 !*

*Soirée « Père Noël », vendredi 19 décembre 2008 : préparation d'un lâcher de ballons à la tombée de la nuit ...*



*... ils s'envolent !*



*Puis, cadeaux du Père Noël ... quelle fête !*





## LE COMITE DES FETES

La principale activité du Comité des Fêtes est la manifestation qui a lieu tous les ans, depuis 17 ans, le 1er dimanche de mai. Jour de la fleur et du jardin, mais surtout de convivialité, de solidarité entre tous les bénévoles, pour le plaisir de tous et surtout des visiteurs qui chaque année dépassent le nombre de 3500. (près de 5 000 en l'an 2004).



En début d'année 2008, les volontaires bénévoles, sans lesquels la fête de la fleur ne pourrait avoir lieu, ont été réunis pour une soirée conviviale très appréciée.

Le Président remercie chaleureusement toutes les personnes qui participent activement aux différentes tâches de cette journée de mai. Le **14 novembre**, le bilan de cette journée du 4 mai 2008 leur a été présenté - comme chaque année - avec projection d'un diaporama, réalisé par le club photos d'Etobon. C'est le dimanche **3 mai** qu'aura lieu, en **2009**, la fête de la fleur et du jardin ; cette nouvelle fête subira quelques modifications, surtout, pour tenir compte de la crise financière actuelle. Pour en savoir plus, rendez vous à la réunion publique qui se tiendra courant avril 2009. Lors de cette réunion, le président explique le déroulement de cette fête et toute personne de bonne volonté sera bien accueillie, car nous avons besoin de plus de 100



Le Comité investit régulièrement dans la création ou l'amélioration des stands (pour environ 60 exposants) - mais aussi, dans le mobilier de jardin, le matériel de cuisine et les installations électri-

ques.

La salle polyvalente - qui bénéficie à toutes les Associations - a été équipée, grâce au Comité des fêtes, d'une sonorisation (en 1994/1995), d'une estrade pour les spectacles (en 1997), et, pour les expositions, avec le concours de l'Association Rencontres et Loisirs d'Etobon, d'une installation





L'excédent des recettes de la fête de la fleur et du jardin permet de fleurir notre village.



Le Comité des Fêtes organise et participe aussi à de nombreuses autres manifestations



Avec le concours financier du comité des fêtes, les **29, 30 novembre et matinée du 1er décembre**, le club photos d'Etobon a réalisé une exposition qui a accueilli, en tenant compte des élèves de notre école, près de 500 visiteurs, tous très intéressés par ces nombreuses photos variées, tant dans la prise de vue que par les sujets exprimés. Le club photos est un fidèle partenaire du Comité des fêtes par ses reportages sur la fête de la fleur, toujours très appréciés.

Les **29 et 30 mars 2009**, aura lieu, dans la salle communale de Chenebier, une exposition (comme en mars 2007) : **talents et passions** des habitants de Chenebier et Etobon.

Dès maintenant, inscrivez vous auprès du Président François Abry ou par courrier adressé à la Mairie.

Le **19 décembre**, le Comité des Fêtes a accueilli le Père Noël pour sa visite des élèves dans chaque classe de notre école. Il fallait aider le **Père Noël** dans la distribution de friandises aux enfants, car il se fait vieux et les paniers étaient bien lourds. Il était accompagné - comme l'an dernier - par le **père fouettard**, qui - heureusement - n'a pas eu à sévir, car tous les enfants étaient bien sages.

Le Comité a participé également à la visite du Père Noël au périscolaire, à la grande joie « *des P'tits Pieds* ».

*Un « bureau » bien dynamique*



La fête de la fleur est connue dans toute la Franche-Comté et même au-delà (visiteurs venant des Vosges et d'Alsace), ce qui représente une notoriété non négligeable pour le village de Chenebier.

Le Président,  
François ABRY



## Repas paroissial catholique

Le dimanche 6 avril 2008, les relais paroissiaux de Chenebier, Etobon et Echavanne/Frahier se sont réunis pour organiser le traditionnel repas paroissial. C'était au tour de Chenebier d'accueillir les convives du secteur paroissial de Champagny dont nous faisons partie.

Aline et David nous avaient mijoté un délicieux sauté de porc «moutarde à l'ancienne», comme plat principal.

Une joyeuse tablée



Ces instants conviviaux et fraternels sont toujours très appréciés des participants ainsi que l'ambiance très chaleureuse.

L'après midi, certains ont pu esquisser quelques pas de danse avant de participer à la tombola où de nombreux gagnants purent repartir les bras chargés de lots.

L'équipe organisatrice remercie les convives pour l'aide apportée au fonctionnement matériel de notre communauté.

Nous donnons rendez-vous cette année à Frahier, le 15 mars 2009.

*Nous organiserons également une randonnée ludique à Chenebier, le 20 septembre 2009 et nous serons heureux de vous y accueillir.*



**Cabinet HERARD Michel**  
Géomètre Expert Foncier – DPLG  
ORDRE DES GEOMETRES EXPERTS

**9 Rue des Arts – 70400 HERICOURT**

**Tel : 03 84 46 03 81**  
**Fax : 03 84 56 72 18**  
**E-mail : [herard.m.ge@wanadoo.fr](mailto:herard.m.ge@wanadoo.fr)**



**Ambu.**  
**de la LIZAINE**

**40 rue de Belfort - FRAHIER**

**Tél-Fax: 03.84.27.37.81**

**F&SI** Formation & Solutions Informatiques @

*L'informatique est un métier... le nôtre.*

---

Vente et Assemblage de matériel  
Assistance Technique et Maintenance  
Gestion de Parcs et Réseaux Informatiques  
Formation aux Outils de l'Informatique  
Partenaire Orange Internet

13, Avenue Léon Jouhaux      Tél : 03 84 56 87 79  
70 400 HERICOURT      Fax : 03 84 46 12 75  
[www.f-si.com](http://www.f-si.com)      Email : [info@f-si.com](mailto:info@f-si.com)



## ENTENTE SPORTIVE HAUTE LIZAINE

312 licenciés en 2008-2009

Chagey - Luze - Chenebier - Frahier - Echavanne - Etobon -  
Echenans - Brevilliers - Mandrevillars - Couthenans -  
Coisevaux - Tavey - Trémoins - Vyans-le-Val - Verlans.

Rappelons l'esprit du club : faire jouer et progresser un maximum de monde et ce, dans les meilleures conditions possibles. (Esprit Guy Girods)  
Il faut pour cela faire participer un maximum de dirigeants, leur déléguer des attributions et les responsabiliser, c'est à ce prix que l'on peut continuer à se développer.

Quelques chiffres sur l'ESHL 2008/2009 : **5<sup>ème</sup> club en Haute Saône et 22<sup>ème</sup> club en France Comté.**

C'est **80 dirigeants** qui œuvrent 30 semaines par an pour faire fonctionner les **16 équipes du club** et mettre en évidence les **15 villages du club intercommunal** que nous représentons.

La grande satisfaction en 2008 fut l'accession de l'équipe fanion en première division (élite départementale).

Les regrets : l'impossibilité de pouvoir s'entraîner correctement l'hiver.

Un rapide retour sur trois grandes rubriques :

### La partie technique

- Continuer à former des éducateurs diplômés.
- L'arbitrage, point noir avec l'arrêt de nos deux arbitres. M OULD Nas, ancien entraîneur est candidat mais il manque une personne pour respecter nos obligations.
- La classe foot en partenariat avec les SG Héricourt et le collège fonctionne bien, elle permet aux enfants de progresser.

### La partie infrastructures

- Poursuivre l'amélioration des infrastructures sur tous nos terrains et en particulier à Trémoins où nous avons un grand projet de rénovation du vestiaire qui se chiffre à 25000 euros. Le dossier est prêt. Actuellement, il circule vers tous les organismes pouvant nous attribuer des subventions. Cela devrait coûter environ 5000 euros au club.

### La partie financière :

- Le budget du club est d'environ 45 000 euros.
- Merci aux communes avec l'augmentation des subventions municipales qui passent de 3500 à 4400 euros.
- Le sponsoring : c'est 30 % des recettes. Un domaine très important pour le club!

L'objectif sportif pour 2009 est d'accéder avec l'équipe fanion en promotion de ligue et marquer l'histoire du club car l'ESHL n'a jamais évolué à un tel niveau.

Tél : 06-87-29-81-65

mail : [hautelizaine.foot@orange.fr](mailto:hautelizaine.foot@orange.fr) ou consulter notre site Internet : [www.eshl.fr](http://www.eshl.fr)

Eric STEIB



*Grand moment de cette saison : le 13 décembre 2008, assemblée générale, avec remise, par M Julien CAIZERGUES (Société Odyssée Patrimoine - sponsor officiel du club) de 300 survêtements aux adhérents de l'ESHL.*

## L'association « LE BIEN-ETRE POUR TOUS ».

L'association « le bien-être pour tous » propose depuis la rentrée 2008/2009, un cours de « Gym Douce » le mardi soir de 18h30 à 19h30 dans la salle communale.

Ce cours est accessible à tous. Il s'adresse aux femmes et aux hommes de tout âge qui désirent améliorer leur souplesse, se sentir mieux dans leur corps.



Nous pratiquons des exercices de gym, de yoga, de respiration, d'équilibre et de relaxation.

On acquiert de l'agilité, de l'équilibre, de l'endurance et une plus grande vitalité qui aide à gérer et surmonter le stress.

Les inscriptions sont possibles toute l'année et la première séance est gratuite.

**Pour tout renseignement, s'adresser à Mme DELAPLACE Ursula tel : 03 64 27 34 92.**

*Venez nombreux pour partager un moment de sérénité et de détente.*

## LES ANCIENS COMBATTANTS DE CHENEBIER



Depuis le 1er janvier 2008, la section des Anciens Combattants de Chenebier a été dissoute et rattachée à celle de Champagny, pour raison de diminution des effectifs.

Les cérémonies patriotiques seront, comme par le passé, commémorées avec la présence du Drapeau de Chenebier, des Anciens Combattants, de la Municipalité et des habitants.

*Cérémonie du 11 novembre 2008 en présence de nombreux enfants.*



Michel GOUX a été désigné comme représentant les Anciens Combattants et assure la liaison avec l'Association de Champagny pour coordonner les différentes activités auxquelles chacun peut participer et profiter.

Lucien PEUGEOT

## Section JUDO de Chenebier

### Le Judo : une méthode universelle d'éducation.

Sport éducatif, d'équilibre et convivial, le judo peut être pratiqué par tous, des jeunes enfants aux adultes aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

Chacun peut ainsi s'affirmer, se confronter et s'épanouir.

Ecole de compréhension et de maîtrise de soi, le judo permet aux enfants, dès leur plus jeune âge, (section le mercredi à partir de 4 ans de 16h30 à 17h30 à Champagny) de pratiquer une activité ludique où ils pourront développer leur caractère et canaliser leur énergie.

Véritable art de vivre, la pratique du judo permet aux hommes, aux femmes, aux handicapés, de tout âge, de s'épanouir pleinement. Les pratiquants trouveront dans l'exercice du judo ou du jujitsu une activité conforme à leurs aspirations : maîtrise du corps et de l'esprit, intensité de la compétition ou self défense.

Cette réussite est à dédier à tous ceux qui depuis la création du club en 1990 ont donné ce qu'il y avait de meilleur en eux : les dirigeants, les enseignants, les cadres techniques, le personnel communal, les bénévoles....

Je vous ai fait une présentation succincte du club et du judo en général, simplement devenir ceinture noire est à la portée de toutes et de tous, il faut juste réunir des qualités liées à notre code moral et surtout, avoir des parents qui soutiennent et encouragent leurs enfants.

Mais pour cela, je suis très confiant, nous avons la chance d'avoir beaucoup de parents, pour qui, l'éducation est une priorité.

Pour conclure, je tiens à vous remercier de la confiance que vous apportez à nos dirigeants, nos entraîneurs bénévoles, continuons ainsi, nous commençons à récolter le fruit de notre travail et tout cela dans une très bonne ambiance familiale ...



### RESULTATS DE LA SECTION DE CHENEBIER :

*MARIOTTO Laurie : championne de Haute-Saône benjamine*

*PARIS Gabriel : vice - champion de Haute-Saône.*

Le président,

Bruno MARIOTTO

## Mon village

### Hommage aux vieux de mon village

*Mon Village, ma Terre, mon Pays,  
Loin de vous, que je me suis languie !  
J'en ai vu des rivages, des paysages,  
Mais ce fut pour moi, comme des mirages.*

*Ici, tout respire mon enfance,  
Chaque chemin, chaque ruisseau qui danse,  
Et j'entends des voix qui se sont tues,  
Chers vieux, de ma chère Revenue.*

*Voici dehors, la cave de mon parrain,  
Ici se côtoyaient les patates et le vin,  
Ces vieux se retrouvaient là, heureux,  
Et je venais m'asseoir au milieu d'eux,*

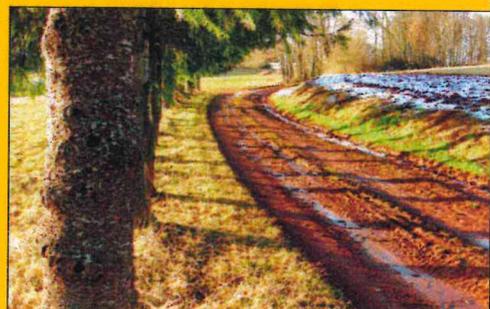
*Que dire des veillées au coin du feu,  
Avec les voisins réunis, un peu malicieux,  
Car les histoires fusaiement bon train,  
Réelles ou inventées, peu importe le lieu.*

*Depuis longtemps, la cave s'est effondrée,  
Ces vieux si vrais s'en sont allés,  
Passe le temps, passe la vie,  
Comme un souffle qui est parti.*

*Mais ne pleure pas mon cœur,  
Ils sont toujours là, à cette heure,  
Dans le chant des oiseaux,  
Et le murmure des ruisseaux,*

*Dans les champs où ondulent les blés,  
Dans l'odeur du foin coupé,  
Dans la neige, le soleil et le vent,  
A jamais, ils resteront présents.*

*Monique Molès.*



## PAGES FORESTIERES

### Une année de contacts entre l'ONF et les Elus de la commune ...

La gestion de la forêt, vous l'avez compris au travers des diverses pages forestières publiées chaque année dans ce bulletin, fait l'objet de relations étroites entre vos élus et les forestiers de l'ONF, gestionnaires du patrimoine boisé.

2008 était année d'élections municipales animées et quelques nouvelles personnalités sont entrées au sein du Conseil. Pour l'information de tous, je vous propose de revenir sur les diverses étapes d'une année forestière.

### BOIS D'OEUVRE ou BOIS DE CHAUFFAGE ?

L'activité forestière est dans sa phase la plus active au cours de l'hiver, quand les arbres n'ont pas de feuilles ; mais la mobilisation des bois se prépare avec anticipation et on peut donc raisonnablement situer le début d'une année forestière à la fin des congés d'été, soit plus précisément fin août/début septembre.

A cette période, le travail des forestiers consiste à préparer l'**état d'assiette** des coupes à marquer. Il s'agit de choisir les parcelles qui seront parcourues au cours de l'hiver, pour y désigner les arbres qui devront ensuite être abattus. Pour ce faire, l'agent consulte le document d'aménagement forestier, dans lequel sont mentionnées précisément, pour chaque année, les parcelles prévues en coupes « ordinaires ». Le but dans ces parcelles est de travailler au profit des plus belles tiges en éliminant les moins bien conformées.

Pour les coupes de rajeunissement (également appelées coupes de régénération), c'est sa connaissance du terrain qui le conduira à proposer telle parcelle plutôt que telle autre, en fonction de l'évolution des jeunes semis.

L'ensemble des propositions fait l'objet d'un courrier au maire, généralement argumenté oralement.

Après cette explication et éventuellement discussion et amendement de ces propositions, le Conseil approuve son choix définitif par délibération. Il fixe également la **destination de ces coupes**. Plusieurs options s'offrent alors :

Dans le cas le plus fréquent à Chenebier, les coupes seront vendues sur pied, lors d'adjudications groupées. L'acheteur devient propriétaire des arbres debout et il envoie sa propre main d'oeuvre pour couper et débarder ;

Les grandes ventes de bois sont une bonne occasion pour l' élu intéressé, de se familiariser avec les acheteurs, et d'appréhender un peu les tendances du marché du bois.

Seconde possibilité, le conseil municipal préférera les faire préalablement exploiter et débarder par un entrepreneur salarié de la commune, afin de vendre en bord de route, les grumes abattues et triées en lots homogènes.

C'est davantage dans ce cas d'exploitation en « bois façonnés » par la commune que l'implication des conseillers est plus forte et le travail est étroit entre l'agent et eux. En effet, il faut rechercher l'entrepreneur et marchander les tarifs de sa prestation, puis formaliser cela au travers d'un **marché de bûcheronnage et de débardage**. Le rôle de l'agent ONF dans ce cadre est celui d'un conseiller, doublé d'un appui administratif et d'un encadrement technique lors des travaux d'exploitation proprement dits.

Lorsque les arbres sont coupés, vers janvier février, le **cubage**, ou mesure des billes de bois au sol (longueur et diamètre) est souvent confiée à l'agent ONF, accompagné de quelques membres de la commission forêt, dans le cadre d'une prestation conventionnelle. Les lots de qualité homogènes ainsi constitués permettent de mieux valoriser lors des ventes de bois façonnés, certaines catégories de produits.

Dernier cas enfin, partiellement complémentaire du précédent, pour les arbres de petites dimensions et les branchages ou qui est mise en oeuvre dans les parcelles de jeunes bois dont les produits sont exclusivement réservés au chauffage : elles sont laissées sous responsabilité de la commune pour être partagées entre les habitants désireux de fabriquer eux-mêmes leurs stères. Une telle coupe est dite « délivrée » à la commune et destinée à la pratique de l'**affouage**.

Cette pratique est initiée par l'élaboration d'un rôle d'affouage, liste regroupant l'ensemble des personnes qui s'y inscrivent dans ce but. L'idée est ensuite de partager entre les affouagistes, en lots à peu près équitables, les petits brins et les branchages à fabriquer. Ce partage requiert une pratique du terrain particulière, pour lequel l'intervention du forestier en appui des conseillers bénévoles est vivement appréciée. L'exploitation reste sous la responsabilité de la municipalité qui a désigné à cet effet trois personnes solvables, responsables de la bonne marche des opérations : Ce sont les **garants**.

Ces formalités réglées, le travail de **martelage** proprement dit (opération de désignation des arbres à couper) peut être engagé : il se déroule généralement à raison de 2 journées par semaine, de la mi octobre à fin mai. Les élus qui souhaitent assister à cette opération sont les bienvenus.

## REINVESTIR EN FORET

Au cours des derniers mois de l'année également (octobre à décembre), l'agent patrimonial de l'ONF a pour mission d'élaborer un **programme de travaux** en forêt. Il s'agit pour lui de recenser les diverses opérations – culturelles ou d'équipement – que la commune serait bien inspirée de mettre en oeuvre dans le cadre de la valorisation de son patrimoine arboré : il peut s'agir de plantations, dégagements de semis naturels, d'entretien des limites et périmètres, de création ou d'amélioration de routes ou autres chemins de vidange, etc. ... Ce programme, présenté par le forestier en conseil municipal, doit cependant lui aussi être validé par délibération des élus, qui adaptent ces propositions brutes aux moyens financiers dont ils disposent et sont donc parfois contraints à définir des priorités. Cette étape se déroule en 2 phases à Chenebier, suite à une visite sur le terrain avec l'agent, en mars avril puis fin août.

Un **devis de travaux**, corollaire de ce programme amendé, est alors proposé pour la réalisation des travaux sylvicoles. Si l'ONF est retenu pour effectuer ces tâches, ce sont ses ouvriers forestiers, formés spécialement et bien équipés au regard de la sécurité, qui sont chargés de leur exécution, sous la tutelle d'un conducteur de travaux.

A leur terme, l'agent est chargé de la réception, (qui peut également être instruite en présence d'élus sur demande de la commune) et ce n'est en principe qu'après son avis favorable que la facturation peut intervenir. En tous cas il en rend compte au fur et à mesure de leur exécution.

### L'HEURE DU BILAN

Si les choix se font en début d'année forestière, (mais fin d'année civile...), les ventes ont lieu jusqu'en juin et les travaux sylvicoles courent sur l'année entière après l'élaboration du programme. Il est donc nécessaire de trouver un moment pour arrêter un bilan de l'activité : on a choisi la fin du 1<sup>er</sup> trimestre de chaque année pour établir le **bilan forestier communal**, qui fait le point sur les recettes et dépenses de l'année terminée. Ce document, susceptible d'apporter quelques éléments dans le cadre de l'élaboration du budget communal, est remis sur demande aux élus et c'est là encore une occasion de contact privilégié entre les instances communales et leur gestionnaire.

Par ailleurs le forestier consigne scrupuleusement dans un document intitulé «**sommier de la forêt**» une somme considérable d'évènements, d'observations et de chiffres qui concerne le patrimoine forestier de chaque commune : il construit ainsi une véritable base de données et une mémoire à laquelle il sera possible de se

référer à l'occasion de sollicitations diverses telles que journées d'échange avec les élus, renouvellement d'aménagements, études diverses...

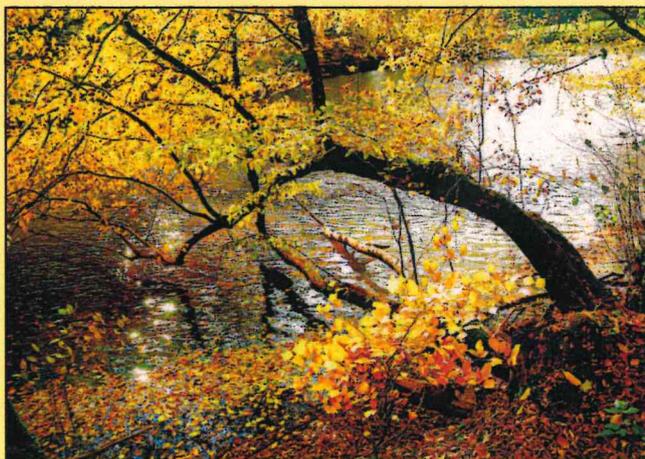
Le cycle forestier annuel donne déjà l'occasion de rencontres fréquentes, souvent sympathiques et riches, entre les élus d'une commune et son forestier de terrain. Mais le patrimoine boisé se conduit à long terme et d'autres projets et réflexions pluriannuels peuvent multiplier temporairement les contacts entre élus et gestionnaires : la révision du document d'aménagement est un ouvrage que la commune a connu assez récemment (2001), mais on peut aussi évoquer la vérification périodique de l'état des limites, la rénovation d'une route forestière ou la création de structures d'accueil du public tels qu'un sentier thématique par exemple...

Bernard BINETRUY, le 2 novembre 2008

*Lot de chauffage en cours de fabrication*



*L'automne, dans nos forêts ...*



**Le Pré Serroux**

★ ★ ★  
Logis de France Logis de France Logis de France

4, Av. du Général Brosset • 70290 CHAMPAGNEY  
**Tél. 03 84 23 13 24** • Fax 03 84 24 23 33  
[www.lepreserroux.com](http://www.lepreserroux.com) • [lepreserroux@wanadoo.fr](mailto:lepreserroux@wanadoo.fr)

**S.T.P.I.**

*Aménagement  
votre espace de vie*

**RONCHAMP - ☎ 03 84 63 53 73**

## La section informatique de Chenebier Animation

La section Informatique de Chenebier Animation a débuté son activité en 2006 suite à l'installation par la mairie d'ordinateurs dans la salle de la bibliothèque. Elle dispose de sept ordinateurs reliés en réseau et équipés de Windows 2000, d'une imprimante, d'un scanner et d'une connexion à Internet.

Les cours ont lieu tous les jeudis (hors vacances scolaires) de 20h30 à 22h00.

L'objectif de la section informatique est qu'à terme, les personnes inscrites soient autonomes devant un ordinateur.

Pour cela les cours se concentrent sur :

- la connaissance et l'utilisation des composants de l'ordinateur et du vocabulaire associé (unité centrale, moniteur, disque dur, souris, clavier...)
- l'utilisation de Windows (manipuler les fenêtres, les dossiers, les fichiers...)
- l'utilisation de logiciels (traitement de texte, retouche photo, initiation aux tableurs...)
- l'utilisation d'internet (navigateur, moteur de recherche, messagerie...)
- le décryptage des informations (souvent publicitaires) prodiguées par les vendeurs d'ordinateur et les fournisseurs d'accès à internet.

Les 2 premières années, les animateurs ont été Jean-Marie Lance et Frédéric Boillot. Lors de la première saison, il a fallu trouver une organisation pour gérer une dizaine d'inscrits de niveaux et d'attentes différents. Certains n'avaient jamais touché d'ordinateur, d'autres travaillaient déjà sur informatique mais voulaient explorer d'autres possibilités.

Nous avons alors formé 2 groupes de niveaux différents et chacun venait une semaine sur deux. Cela permettait à chacun de manipuler seul son ordinateur pendant toute la séance. Au bout de quelques mois, les débutants ayant acquis les bases et les abandons aidant, nous avons pu regrouper tout le monde dans un groupe relativement homogène.

Cette situation s'est reproduite l'année dernière avec 13 inscrits en début d'année, mais avec une difficulté supplémentaire : s'occuper en même temps de nouveaux et d'anciens inscrits. Comme l'année précédente, l'effectif s'est lentement dégradé pour passer à une dizaine de personnes en janvier et 5 ou 6 en mai.

Les raisons des défections en cours d'année sont multiples, mais les 2 principales sont :

- les gens qui ont acquis suffisamment de connaissances et qui ne voient pas l'utilité de poursuivre les cours : dans ce cas l'objectif a été atteint.
- les gens qui se découragent et qu'on n'a pas réussi à remotiver : c'est sur ce point qu'il faut qu'on s'améliore.

Cette année nous comptons 7 inscrits (le nombre idéal pour notre installation), 4 "anciens" et 3 "nouveaux", qui viennent donc toutes les semaines. Jean-Marie n'était plus disponible pour assurer les cours et Patricia Lacour s'est gentiment proposée pour le remplacer. Avoir 2 animateurs est un atout, cela permet de gérer les différences de niveaux au cours d'une même séance.

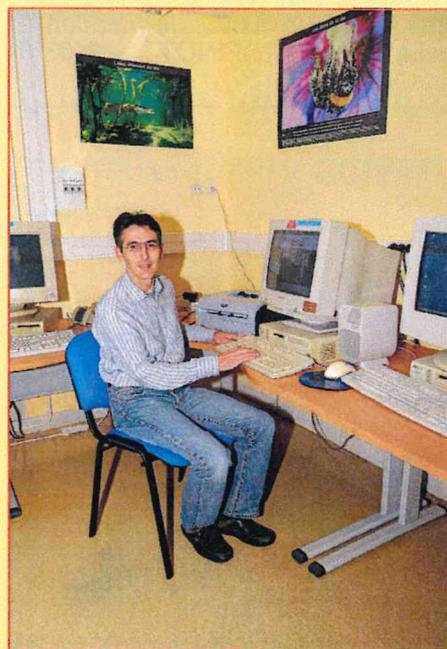
Des adaptations ont été apportées suite à l'expérience des deux premières années :

- la durée des séances a été réduite de 2 heures à 1 heure 30. La dernière demi-heure était peu efficace dans l'acquisition des connaissances : trop tard et trop de concepts abordés dans la même séance.
- augmentation du temps passé sur les "fondamentaux" : manipulation des dossiers et des fichiers avec comme objectif de comprendre la logique plutôt que d'apprendre des procédés par cœur.

Les limites restent toujours les mêmes, il n'est pas question de créer des informaticiens (nous n'en serions de toute façon pas capables) mais de démystifier l'utilisation de l'informatique.

La vision du futur de la section informatique, c'est qu'il se crée sur le secteur un réseau de personnes ayant suivi ou suivant encore les cours qui pourront s'entraider quand ils rencontreront des difficultés avec leurs propres ordinateurs et qui progresseront ensemble en partageant leurs expériences.

Frédéric BOILLOT, le 8 décembre 2008



Frédéric lors de la préparation d'une séance de formation.

# CHENEBIER ANIMATION

**Notre association vous propose de participer à différentes activités tout au long de l'année scolaire :**



## TENNIS DE TABLE

Le jeudi de 20h30 à 21h30 pour les adultes  
Initiation pour les enfants de 18h30 à 19h30  
Thierry CROISSANT ☎ 03 84 29 84 83

## GYMNASTIQUE ADULTES

Le mercredi de 20h30 à 21h30  
Abdos fessiers, step, stretching ...  
Jacqueline MULLER ☎ 03 84 27 30 49



## PISCINE

Participation financière de l'association pour les enfants inscrits en cours de natation  
Nathalie SOMMIER-FINOT ☎ 03 84 23 92 83

## GYMNASTIQUE ENFANT

Le mercredi :  
de 17h00 à 18h00 pour les 4-6 ans  
Isabelle PARIS ☎ 03 84 23 99 91



## COUTURE

Le jeudi à partir de 14h00  
Raymonde PIERRE ☎ 03 84 27 30 02



# CHENEBIER ANIMATION

## INFORMATIQUE

Séances uniquement pour les débutants

Le jeudi de 20h30 à 22h00

Frédéric BOILLOT

☎ 03 84 27 38 24



## BIBLIOTHEQUE

Prêt gratuit de livres pour tous

Lundi : 16h30 – 17h30

Danièle CROISSANT

☎ 03 84 27 30 05

## CINE CLUB

Le vendredi tous les 15 jours à 20h30

Programmes disponibles en Mairie

Jean-Lou MULLER

☎ 03 84 27 30 49

Vincent FLORIN

☎ 03 84 23 98 98

Bruno HOLUBKO

☎ 03 84 27 33 66

Bruno SOMMIER

☎ 03 84 23 92 83



**Notre association organise également les manifestations suivantes :**

**LOTO : Samedi 14 mars 2009**

**RANDONNEE VTT : Dimanche 17 mai 2009**

**FETE DE LA MUSIQUE : Samedi 20 juin 2009**

**SOIREE THEATRE : Samedi 17 octobre 2009**

**SEANCE DE CINEMA OFFERTE AUX ENFANTS DE L'ECOLE  
avant les vacances de Noël**

## LE CLUB de l'Age d'OR

Lors de l'Assemblée Générale du 25 janvier, Mme Christiane CHRISTEN a été élue présidente, à la place de Mme Jacqueline JARDON, Présidente sortant, mais toujours membre actif au sein du club. La vice présidente est Mme Raymonde PIERRE - la trésorière : Mme Suzanne VERDANT le trésorier adjoint : M.MOLES Daniel et la secrétaire : Mme Jacqueline JARDON.

Les adhérents se retrouvent un vendredi sur deux, salle polyvalente, de 14h. à 18h., pour des activités ludiques et créatives : belotte - scrabble - rami - loto -etc. - tricot - broderie - crochet - sans oublier les goûters d'anniversaires.

On peut s'inscrire et participer à ces vendredis de rencontres, comme aux sorties organisées dans l'année, à tout moment et dès l'âge de 50 ans, moyennant une cotisation annuelle de 13 €.

En 2008, quelques manifestations ont permis de se retrouver et d'étendre les connaissances aux villages voisins :

*Bon Anniversaire Jacqueline !*



- le 21 Mai	- Fête de l'Amitié à Saint Barthélémy avec les « Aînés Ruraux »
- le 18 juillet	- Repas friture à la salle communale de Chenebier, très apprécié des 61 convives.
- le 13 Août	- Sortie à Port sur Saône, avec les « Aînés Ruraux » pour le 19° Festival International de Folklore, avec spectacle et repas.
- le 12 Septembre	- Sortie à Langres, avec le club de Chalonvillars.
- le 17 Octobre	- Repas annuel du club à Esprels.



*Repas friture*



*Port sur Saône*

Le 2 juin, cinq adhérentes ont partagé le repas du midi avec le périscolaire et depuis la rentrée scolaire, cet événement se perpétue le premier lundi du mois.

La Présidente est à l'écoute de toute proposition qui permettrait au club d'être « encore plus actif ».

La nouvelle A.G. s'est tenue à Chenebier, salle polyvalente, le 23 janvier 2009 à 14h.

Renseignements et inscriptions auprès de Mme CHRISTEN, tél. 03.84.23.99.20 ou de Mme PIERRE Tél. 03.84.27.30.02.



La Présidente,  
Christiane CHRISTEN

# LES SAPEURS POMPIERS

## Vie du corps et interventions

AVP	4
Nids d'insectes	11
Feu de cheminée	3
Autres	5

## Promotion de la Sainte Barbe 2007

Robert NOWINSKI a été nommé Major,  
Pierre-Marie BELOT a été nommé Sergent/Chef.

## Promotion de la Sainte Barbe 2008

Trois Sapeurs Pompiers 1<sup>ère</sup> classe ayant obtenu leur diplôme de chef d'équipe de sapeur-pompier volontaire (session du 22/09/08) ont été élevés au grade de Caporal.

Christian CEBE,  
Bruno MARIOTTO,  
Bruno SOMMIER.

*Remise des grades (cérémonie qui s'est tenue le samedi 6 décembre 2008 dans la salle communale).*



*Les trois nouveaux caporaux entourés par le Maire, Lionel HENISSE et le Chef de Corps, Robert NOWINSKI.*



## Recyclage et formation au DSA/DEA (défibrillateur externe automatisé).

Assuré par le CIP HERICOURT.  
La session a eu lieu le 26/04/08 à Chenebier.

## Recyclage LSPCC (lot de sauvetage et de protection contre les chutes).

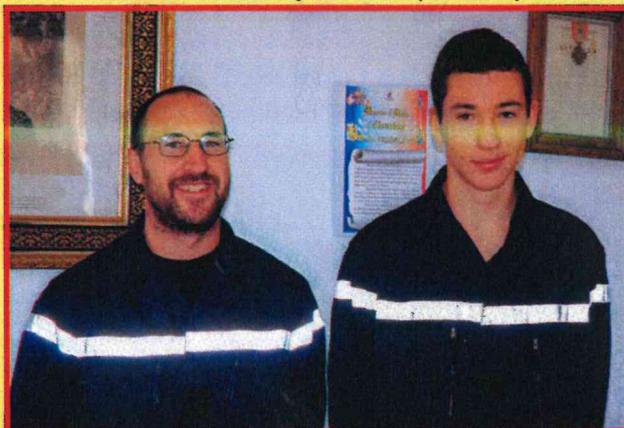
Assuré par le CPI ETOBON.  
La session a eu lieu le 22/10/08 à Etobon

## Engagement

Deux nouvelles recrues ont intégré le Corps de Sapeurs-Pompiers de Chenebier :

REBERT Mickaël le 01/12/07  
PRETOT Anthony le 15/07/08.

*Les deux nouveaux Sapeurs-Pompiers de Chenebier : Michaël REBERT et Anthony PRETOT (de G à D).*



Les deux sont aptes à intégrer l'équipe de secours. Cependant, Anthony PRETOT âgé de 16 ans qui est issu des J.S.P (Jeunes Sapeurs-Pompiers) formés par le CIP HERICOURT, n'est pas majeur et ne peut intervenir seul.

*Si un engagement comme Sapeur-Pompier volontaire au CPI de Chenebier vous intéresse, prenez contact avec le Chef de Corps.*

Le chef de Corps  
Robert NOWINSKI

## AGENDA 2009

### Horaires d'ouverture de la Mairie :

MARDI 08h30 - 11h30 / 13h30 - 16h30  
 JEUDI - VENDREDI - SAMEDI 08h30 - 11h30

MERCREDI : PERMANENCE de M. le MAIRE : 18h00 - 20h00

Tél/Fax : 03.84.27.30.54

E.mail : mairie.chenebier@wanadoo.fr

**Service des Eaux**, pour tout renseignement s'adresser à :

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE**  
 37 Av. de la Gare 70290 CHAMPAGNEY - Tél : 03.84.23.17.92

### Horaires d'ouverture de la déchetterie d'HERICOURT :

<u>HORAIRES</u>	<u>ETE (du 30/03 au 31/10/2009)</u>	<u>HIVER (à compter du 01/11/2009)</u>
Lundi	14h00 à 19h00	14h00 à 17h00
Du mardi au Vendredi	10h00 à 12h00 / 14h00 à 19h00	10h00 à 12h00 / 14h00 à 17h00
Samedi	09h30 à 17h00	09h30 à 17h00

### Horaires d'ouverture de la déchetterie de SAULNOT : du 01/01 au 31/12/2009

Lundi : 09h00 à 12h00 - Mercredi et vendredi : 14h30 à 17h30 - Samedi : 10h00 à 12h00 / 13h00 à 17h00

### Ramassage des ORDURES MENAGERES : le vendredi matin (sortir la poubelle la veille au soir avant 22h00).

<u>Ramassage des Jours Fériés :</u> <u>Jours de collecte :</u>	Vendredi 1 <sup>er</sup> Mai Mercredi 29 Avril	Vendredi 8 Mai Mercredi 6 Mai	Vendredi 25 décembre Mercredi 23 décembre
<u>Ramassage des encombrants :</u> à déposer avant 04h00, les :	4 Mars	8 Juillet	16 Septembre

### COMMUNAUTE DE COMMUNE DU PAYS D'HERICOURT :

Tél : 03.84.46.98.70      www.cc-pays-hericourt.fr

**POMPES FUNEBRES BAUMGARTNER** CHAMBRE FUNERAIRE

- Toutes démarches et formalités
- Transport de corps avant et après mise en bière
- Organisation d'obsèques
- Articles funéraires
- Contrats obsèques

33, rue du Breuil  
70250 RONCHAMP

24h/24 Tél: 03 84 20 66 26

**Déplacements sur le canton de Champagny**

---

**MARBRIERIE DE LA VALLEE DU RAHIN**

11 rue de la gare - 70290 CHAMPAGNEY - TEL: 03.84.23.11.66

TRAVAUX FUNERAIRES  
Magasin funéraire  
Exposition de monuments



**Marbrerie  
Pompes Funèbres  
Bersier**

Organisation d'Obsèques - Articles Funéraires  
 Monuments - Caveaux - Contrats Obsèques  
 Rénovation - Fleurs Artificielles

4 rue Edgar Faure - 70400 HERICOURT  
 Tél. : 03.84.46.46.92

8 rue de l'Égalité 90000 Belfort  
 Tel : 0384 26 37 52

# CALENDRIER DES FETES 2009

DATES	MANIFESTATIONS	LIEUX	ORGANISATEURS
09 janvier	Voeux du Maire	Salle communale	Municipalité 03.84.27.30.54
17 janvier	Compétition de JUDO	Salle communale	M. POZUELO Isaac 03 84 23 98 26
28 février	Repas dansant ACCA Association de chasse	Salle communale	M. GOUX Pierre 03.84.23.99.52
14 mars	Loto Chenebier Animation	Salle communale	M. DETOUX Robert 03.84.23.99.44
15 mars	Repas paroissial Catholique	Frahier	M. DEVILLERS François 03.84.23.91.27
03 mai	Fête de la Fleur et du Jardin Comité des Fêtes	Salle communale	M. ABRY Francis 03.84.27.37.62
17 mai	Randonnée VTT Chenebier Animation	Salle communale	M. DETOUX Robert 03.84.23.99.44
30 mai	Repas dansant de l'Association bien-être aux Philippines	Salle communale	M BARROIS Bernard 03 84 27 30 19
13 juin	Fête des scolaires	Salle communale	BOUGEOT Olivier 08 79 34 97 37
20 juin	Fête de la musique Chenebier Animation	Prairie	M. DETOUX Robert 03.84.23.99.44
28 juin	Vide Grenier Ecole et Comité des Fêtes	Prairie - Cour	Mme BERNARD 03.84.23.93.63 M. ABRY Francis 03.84.27.37.62
11/12 juillet	Tournoi de Football Club de Foot E.S.H.L.	Stade de Chenebier	M. ABRY Francis 03.84.27.37.62
20 septembre	Marche ludique Association culturelle catholique	Salle communale Sentiers et routes	DEVILLERS François 03.84.23.91.27
17 octobre	Spectacle Chenebier Animation	Salle communale	M. DETOUX Robert 03.84.23.99.44
24 octobre	Soirée Cancoillotte Amicale Sapeurs-Pompiers	Salle communale	M. ROY Hubert 03.84.27.30.84
05 décembre	Repas de la Sainte-Barbe Sapeurs Pompiers	Salle communale	M. ROY Hubert 03.84.27.30.84
13 décembre	Repas du CCAS	Salle communale	Municipalité 03.84.27.30.54



**AUTOVISION**

Mr et Mme LOPEZ . R

**CONTROLE TECHNIQUE  
HERICOURTOIS**  
15 RUE DES FLEURS  
70400 HERICOURT

**Téléphone : 03 84 46 40 26**



*Histoire  
de Violettes*  
Dom et Gaël Fleuristes

26, rue de Belfort  
70400 FRAHIER  
03 84 27 45 38





***La Municipalité  
de Chenebier  
vous présente ses  
Meilleurs Vœux  
pour l'Année 2009 !***